



Séance du 7 avril 2023 à 19h15

Délibération du Conseil Municipal n°2023-10

Nombre de conseillers : 14

Présents : 10

Absents : 4

dont représentés : 4

Suffrages exprimés :

Pour : 14

Contre :

Abstentions :

Date de la convocation :

3 avril 2023

Date de transmission en Préfecture :

13 avril 2023

Date de publication :

13 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept avril à dix-neuf heure quinze, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Luc ANDERHUEBER.

Etaient présents : MM. Jean-Luc ANDERHUEBER – Arnault BEIX – Philippe EGLOFF – Alain MARCHAL – Frédéric MONASSON – Frédéric PETIT – Eddy VANDEKERKHOVE – Mmes Laurence CHARLE – Sylvie FITSCH – Valérie ORIAT –

Procurations : Mme Mélinda NOLE à M. Alain MARCHAL, Mme Frédérique CHOUFFOT à Mme Laurence CHARLE et M. Rachid TCHINA à M. Philippe EGLOFF, Mme Nathalie PRIEUR à M. Frédéric PETIT

Absents excusés :

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Philippe EGLOFF ayant obtenu la majorité des suffrages, il a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : Subvention pour classe de neige

Le Maire expose :

L'enseignante de la classe de CM2 de l'école Élémentaire d'Anjoutey sollicite une aide financière pour une classe de neige à laquelle participent 14 élèves issus du village.

Il est proposé de verser une subvention de 500 euros.

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ATTRIBUE** une subvention de 500 € à la classe de CM2 de l'école élémentaire d'Anjoutey pour participer à la classe de neige organisée cette année.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme
Le Maire,
Jean-Luc ANDERHUEBER